

<b>Zeitschrift:</b>	Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft
<b>Band:</b>	9 (1952)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Euripide Phaéton, fr. 773,70 s.
<b>Autor:</b>	Festugière, A.J.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-10702">https://doi.org/10.5169/seals-10702</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Euripide Phaéton, fr. 773,70 s.

Par A. J. Festugière, Paris

Nauck et von Arnim (*S. Eur.*, p. 72) impriment

*κηρύσσω δ' ὁσίαν βασιλήιον  
αἰτῶ δ' αὐδάν  
εὐτεκνίαν τε γάμοις, κτλ.,*

texte évidemment absurde. Il suffit de lire peut-être

*αἰτῶ δ' αὐδᾶν  
εὐτεκνίαν γε γάμοις,  
αἰτεῖν δ' αὐδῶ  
εὐτεκνίαν γε γάμοις, κτλ.*

*αὐδῶ* est technique dans un *κήρυγμα*, cf. Ar. *Ran.* 369 s. *τούτοις αὐδῶ καῆθις* *ἐπανδῶ καῆθις τὸ τρίτον μαλ'* *ἐπανδῶ | ἐξίστασθαι, κτλ.* D'autre part *αὐδᾶν* (*εὐτεκνίαν*) serait inusité au sens, apparemment requis ici, de «demander (la fécondité pour le mariage)». *αὐδῶ* avec un complément d'objet signifie normalement «dire ouvertement», ou «dire sous forme d'oracle», ou encore «célébrer dans un chant».

Cette proclamation du héraut a été souvent rapprochée du prélude astrophique de la parodos des *Bacchantes* (64 ss.: cf. W. Kranz, *Stasimon* 311). Elle permet peut-être de préciser un point en *Ba.* 68 s. De part et d'autre, il va y avoir une procession (*ἐξόδος ἀδ'* *Ph.* 72), une cérémonie sacrée (hymne des Lydiennes, *ὅσία* du roi). De part et d'autre, le peuple est invité à voir (*ώς ὁρᾶ Κάδμον πόλις Ba.* 61) ou à entendre; il gardera sans doute le silence (*στόμα τ' εὐφημον Ba.* 69, *εὐφαμεῖτ'* *Ph.* 67) puisqu'il s'agit d'un acte de culte, mais il sera là, présent. Aussi bien il serait ridicule de proclamer les noces de Phaéthon et d'Aphrodite devant une place vide, et les Lydiennes, de leur côté, ont reçu l'ordre de frapper leurs tambours pour que la foule accoure. Dès lors le héraut du *Phaéthon* dit très justement (v. 68 s.): «Mettez-vous en route hors de vos demeures (*ἐκτόπιοι τε δόμουν ἀπαείρετε*), venez, ô peuple». *ώ ἵτε λαοί* n'est pas ici une formule de congé, mais une exhortation à venir, comme *Aristot.* fr. 384 R<sup>1</sup> *δεῦρο ἵτε, πάντες λεώ.*

Comment faut-il donc comprendre et ponctuer *Ba.* 68 s. *τίς ὁδῷ τίς ὁδῷ, τίς*

<sup>1</sup> Sur la foi de Rose, les lexiques attribuent ce *κήρυγμα* à Aristote. En fait, il s'agit d'une citation dans Plut. *Thes.* 25, 1 *τὸ δεῦρο ἵτε πάντες λεώς κήρυγμα Θησέως γενέσθαι φασί.* Aristote n'est mentionné que dix lignes plus loin: 25, 4 *πρῶτος ἀπέκλινε ποδὸς τὸν ὅχλον, ὡς Ἀριστοτέλης φησί*, et il n'y a aucune raison de le tenir pour la source du *κήρυγμα*. On peut aussi bien penser à une des collections d'anecdotes ou d'apophtegmes dont Plutarque a fait si grand usage.

*μελάθροις ἔκτοπος ἔστω?* Selon l'ancienne ponctuation *τίς μελάθροις* ; *ἔκτοπος κτλ.* ? Ou, avec Elmsley, Wecklein, Murray *τίς* ; *μελάθροις ἔκτοπος ἔστω*, en l'entendant, comme Wecklein, *εἰς μέλαθρα ἐξιστάσθω?* Je crois, avec E. R. Dodds, qu'il faut garder l'ancienne ponctuation. *I. T.* 1210 ss., allégué par Murray (app. crit.), n'a rien à voir ici<sup>2</sup>. Les deux victimes (Oreste et Pylade) qu'on mène à la mort sont un *μυσαρόν* dont il convient de se préserver: que chacun reste donc dans sa maison. Mais ni la procession des Lydiennes ni la proclamation du roi ne sont un *μυσαρόν*. Les Lydiennes demandent simplement deux choses: a) que les gens sur le chemin fassent place à la procession (*τίς ὁδῷ ... ; ἔκτοπος ἔστω*); b) que tous, et sur le chemin et dans leurs maisons (*τίς μελάθροις*), gardent un religieux silence.

J'inclinais d'abord à comprendre ce passage comme Wecklein. Le *κήρυγμα* du *Phaéton*, dans une situation tout analogue, oblige, il me semble, à adopter l'autre sens.

<sup>2</sup> Ar. *Ach.* 239 s., à quoi on pourrait aussi penser, n'est pas plus *ad rem*. Dikaiopolis va sortir pour sacrifier. Le chœur, répondant à l'invitation *εὐφημεῖτε* (237), ordonne donc *Σέγα πᾶς*. S'il ajoute (249 s.) *ἄλλὰ δεῦρο πᾶς ἔκποδών*, ce n'est pas pour disparaître en raison de la procession sacrificielle, mais pour surprendre soudainement l'ennemi, cf. 280 *Οὗτος αὐτός ἔστιν, κτλ.*, répétant 239 *Οὗτος αὐτός ἔστιν ὃν ζητοῦμεν*.